

2010



LA FORMATION EN DEUX PHASES

La formation en deux phases 2010

La formation en deux phases a pris sa vitesse de croisière; pour la première fois en 2010 tous les nouveaux conducteurs ont reçu un permis de conduire à l'essai après l'examen de conduite. La gestion des cours, garantie par 35 organisateurs dans plus de 90 sites sur tout le territoire suisse, doit s'attendre à ce que la demande en cours atteigne son apogée en 2011 et en 2012.

L'ordonnance sur la formation en deux phases est entrée en vigueur le 1^{er} décembre 2005. Après une augmentation hésitante du nombre des nouveaux conducteurs bénéficiaires d'un permis de conduire provisoire, qui s'explique par les dispositions transitoires, l'année 2010 a enregistré un nombre maximal de 79'000 permis provisoires délivrés. Les bénéficiaires de ce permis devront achever leur formation dans les 3 prochaines années.

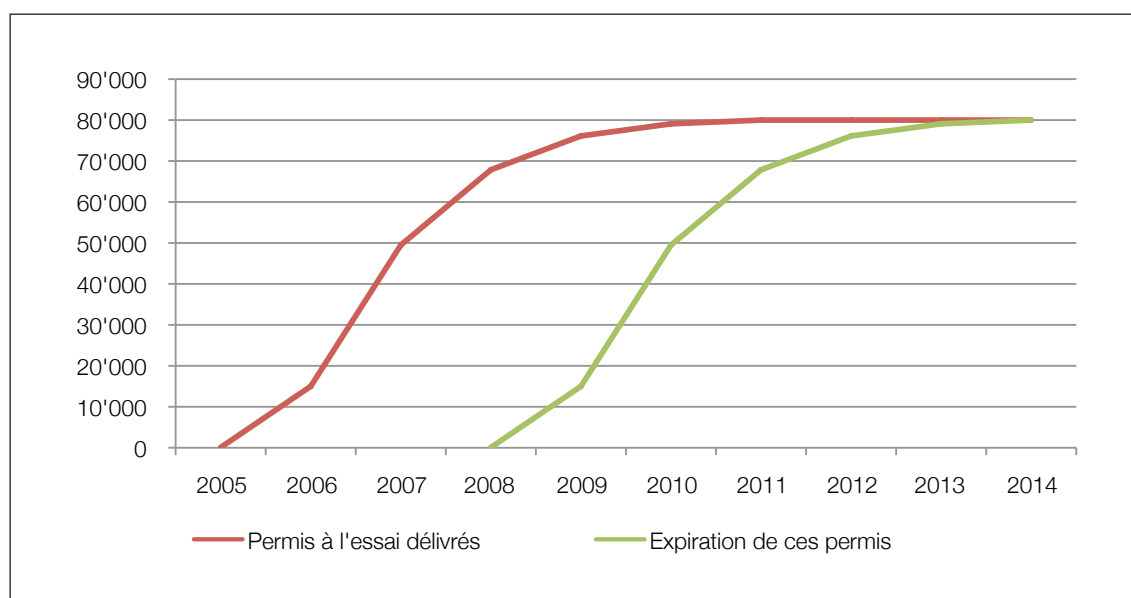


Fig. 1: Evolution de la remise de permis de conduire provisoires avec leur date d'échéance

Du fait que depuis le 1^{er} décembre 2005, la formation en deux phases concerne en premier lieu les jeunes gens de l'âge de 18 à 24 ans, la figure 2 montre qu'il faudra attendre 2014 pour que toutes les années de naissance¹ soient concernées par la formation en deux phases.

¹ Hypothèse: 1^{ère} phase à l'âge de 18 ans, calcul seulement avec les jeunes entre 19 à 24 ans

La formation en deux phases 2010

Ce contexte démontre que l'on ne pourra obtenir de résultats parlants sur les effets de la formation en deux phases qu'à partir de 2011 (env. 75% des nouveaux conducteurs).

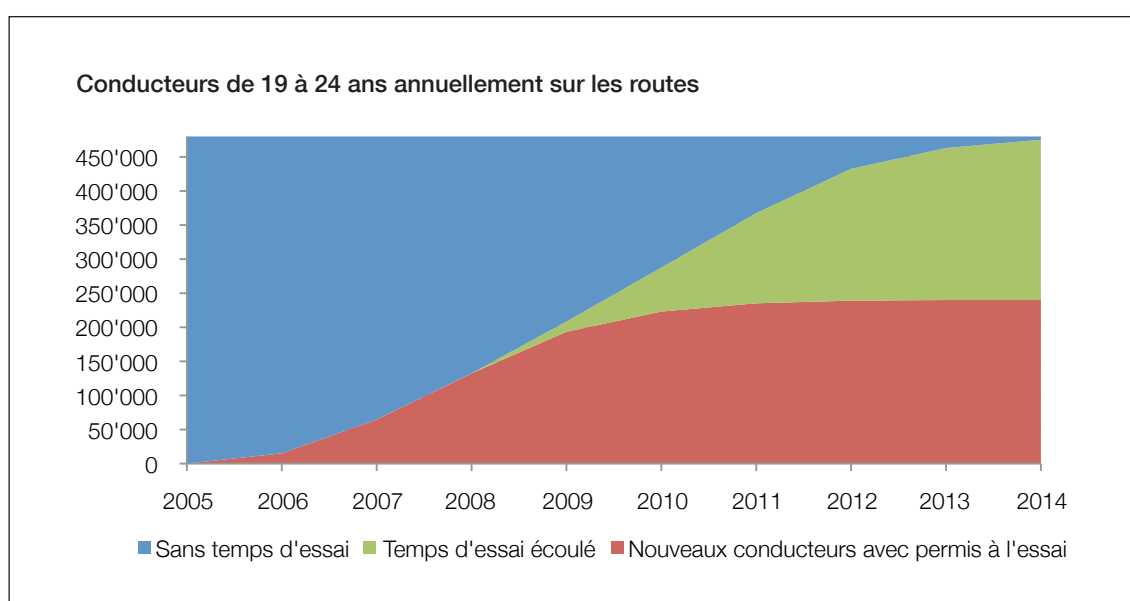


Fig. 2: Conducteurs de véhicules qui participent à la circulation routière pendant l'année en question

En 2010, 11 060 cours ont été réalisés avec 116 883 participants. Le fait qu'au cours de cette année, seuls 48 415 permis soient arrivés à échéance laisse présager que l'augmentation de l'offre des cours se poursuivra. 2013 (4,16%) de ces clients n'ont pas visité les cours. Dans l'ensemble, leur nombre s'élève depuis le début à 2899 soit à 4,27% de tous les nouveaux conducteurs dont le temps d'essai est arrivé à échéance.

L'ordonnance édicte que le premier cours «devrait» être suivi au cours des six premiers mois qui suivent l'acquisition du permis de conduire. 28,9% des nouveaux conducteurs ont suivi ce cours dans cet intervalle de temps. 22,9% l'ont suivi avant la fin de la première année. 659 nouveaux conducteurs (1,36%) ont visité le premier cours et 1362 (2,81%) le deuxième dans le cadre du délai supplémentaire. La tendance à exploiter ce délai supplémentaire ou à ne pas suivre de cours du tout est à la baisse.

La formation en deux phases 2010

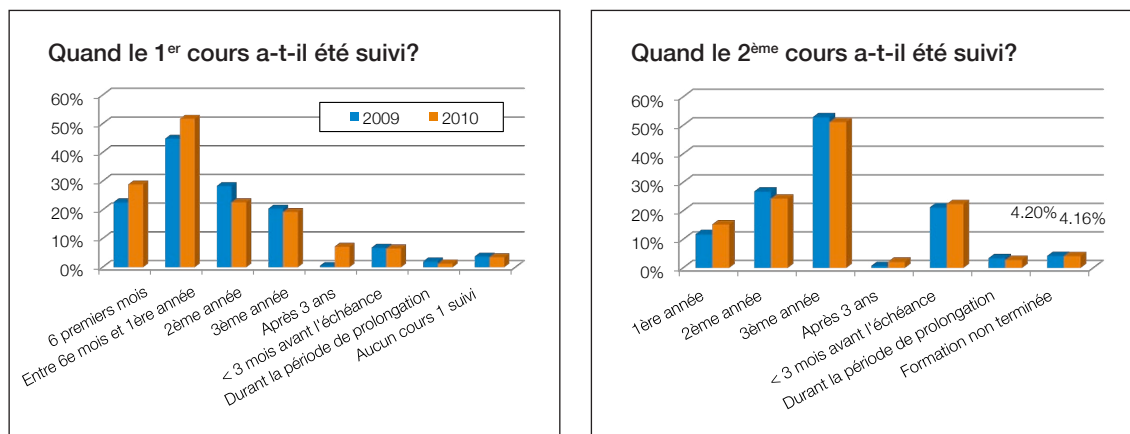


Fig. 3 et 4: Dates et nombre de nouveaux conducteurs ayant suivi les cours par rapport au temps d'essai

En d'autres termes, on peut constater que le grand public est de plus en plus conscient de l'importance de la formation en deux phases.

Le nombre d'annulations de permis a augmenté d'environ 80% au cours de l'année en revue en passant de 767 (2009) à 1388. Ce changement n'est pas étonnant si l'on considère le fait qu'en 2010, le nombre de conducteurs soumis au régime de la formation en deux phases a augmenté de près de 50%. La prolongation du temps d'essai sur la base des mesures administratives n'a enregistré au même moment qu'une augmentation de 27% (7030).

Fin 2010, 551 animateurs dispensaient des cours, ce qui correspondait donc à une moyenne de 45 cours par animateur. On s'attend à ce que le nombre des animateurs n'augmente plus que discrètement. Cela signifie que les collaborateurs en activité devront s'engager davantage pour faire face aux besoins.

La formation en deux phases 2010

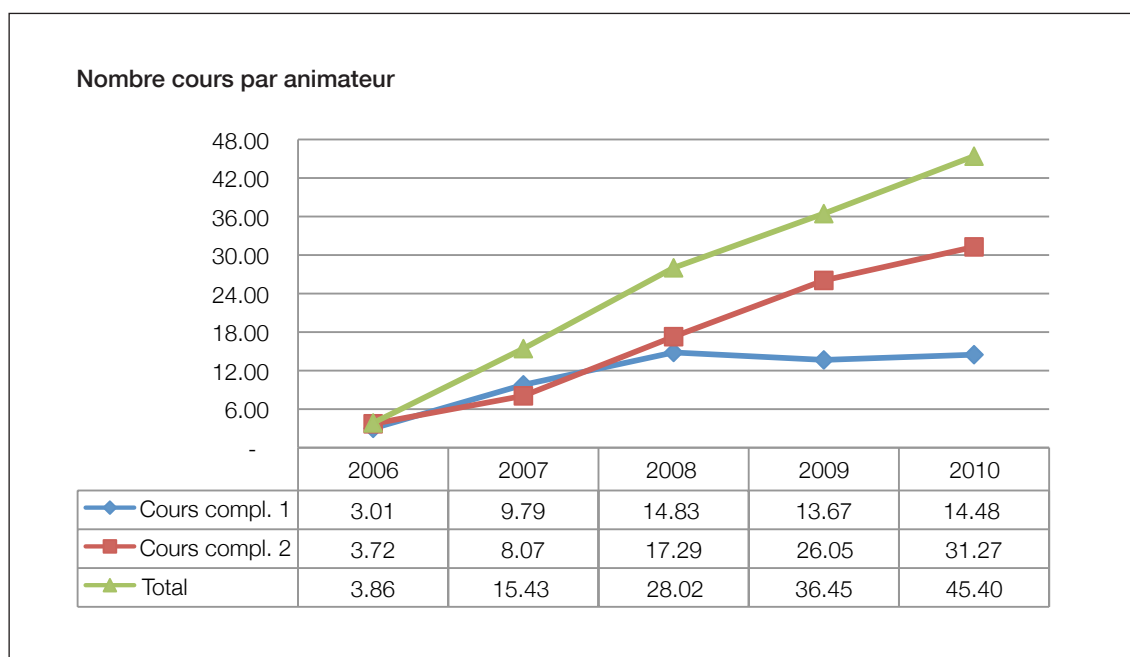


Fig. 5: Evolution de l'engagement des animateurs

Le contrôle de qualité des cours auprès des organisateurs de cours est assuré par le biais d'audits par le Conseil de la sécurité routière (CSR) sur mandat des cantons, avec la participation, dans certains cas, de collaborateurs des cantons. C'est ainsi qu'en 2010, 45 organisateurs de cours ont été examinés et contrôlés, notamment pour la 2^e journée de formation. Deux audits supplémentaires ont permis de maintenir le nombre de problèmes graves dans des limites raisonnables. Le constat selon lequel l'animation constitue un plus grand défi pour de nombreux organisateurs de cours nécessite des efforts supplémentaires dans le domaine de la formation continue des intervenants.